

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2014/55

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 26 août 2014*

*L'an deux mille quatorze et le vingt-six août à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.*

*Date de convocation : le 18 août 2014.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 15  
votants : 15*

*Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0*

*Présents : M VOLLE - CROZIER - TESTON - BEUGNET - HILAIRE -  
BOUNIARD - CORNET - EUVRARD - GAUTHIER - GRENIER -  
JOLLIVET - LEBRAT - PIQUEMAL - RAMUS - RIFFARD*

*Excusés :*

*Absents :*

*Mme Sandrine GRENIER a été élue secrétaire.*

**Objet : DM1 – Budget général – Virement de crédits**

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'apporter les modifications budgétaires suivantes au BP 2014 du Budget Général :

.../...

- Section de fonctionnement :

Chapitre	Article	Intitulé	DEPENSES	
			Augmentation des crédits	Diminution des crédits
011	6251	Voyage et déplacements		3 758 €
011	6068	Autres matière et fournitures		500 €
011	6232	Fêtes et cérémonies	500 €	
65	658	Charges diverses de gestion courantes		10 766 €
65	65748	Subventions associations	14 524 €	
TOTAUX			15 024 €	15 024 €

Le Conseil Municipal charge son Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 26 août 2014.

Pour copie conforme,  
Alba La Romaine,  
Le 27 août 2014.  
Le Maire,  
André VOLLE

